

GRAND MARCHÉ DE NOËL

Un marché 100 % consacré aux produits, producteurs, transformateurs et artisans du Québec!

Types de location

- Pour le mois
- À la semaine
- Pop-Up (fin de semaine)

Avantages

- Marché intérieur
- Wi-fi et électricité inclus (15 amp)
- Accès à un débarcadère et un stationnement
- Promotion et publicité sur nos réseaux
- Espace d'entreposage locatif sec et réfrigéré selon disponibilité (\$)

24 novembre au 24 décembre

C'EST LÀ QUE ÇA SE PASSE



Liste de prix

- Pour le mois : 1750.00\$ + txs- À la semaine : 500.00\$ + txs

- Pop-Up (samedi & dimanche) : 275.00\$ + txs

Heures d'ouverture

- Lundi au vendredi | 9 h à 18 h
- Samedi & Dimanche | 9h à 17h

Formulaire d'inscription

DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE				

CHOIX DE LOCATION

24 nov. au 24 décomple
24 nov. au 3 déc.COMPLET
4 déc. au 10 déc.COMPLE
11 déc. au 17 déc. COMPLET
18 déc. au 24 décomplet

24,25 & 26 nocomplet	
2 & 3 déc.	COMPLET
9 & 10 déc.	COMPLET
16 & 17 déc.	COMPLET
23 & 24 déc.	

Une fois le formulaire complété. Vous devez l'envoyer au courriel : info@legrandmarchedequebec.com

[°] Un paiement équivalent à 50 % de la facture devra être fait dans les 7 jours suivant la date de votre acceptation

^{*} Les emplacements de type K, sont dédiés aux dates de semaine et de mois, pour les fins de semaine se sont des emplacements U.

^{***} Les entreprises qui n'ont pas payé se verront leur candidature refusée. Les entreprises ont jusqu'au 30 juin pour soumettre leur candidature. Leur acceptation ou leur refus sera communiqué par courriel au courant du mois de juillet. Les emplacements sont déterminés par le CHQ. Ils seront diffusés en novembre. Si vous avez une préférence à cet effet, merci de l'indiquer dans le présent formulaire.

^{****} Tous les produits mis en vente doivent être approuvés par la direction. La direction se réserve le droit de refuser des produits, d'en interdire la vente et de retirer tout produit qui n'aurait pas été autorisé. Ce formulaire ne constitue en aucun cas un engagement de la CHQ envers l'appliquant. Suite à l'analyse des demandes, la Coopérative des Horticulteurs de Québec vous confirmera par écrit la décision rendue.